

Des liaisons dangereuses ? Géographie, coopération et développement au lac Tchad

Summary: DANGEROUS RELATIONSHIPS? GEOGRAPHY, COOPERATION AND DEVELOPMENT IN LAKE CHAD

The purpose of this paper is twofold : first, it aims to illustrate how Geography can be mobilized through expertise for development in a complex regional area ; second, it underlines the difficulty for social sciences to modify representations and decision making processes in contexts characterized by strong technical and financial dependency and low institutional capacity.

During all the XXth century, Lake Chad has been a subject of interest for geographers, public administration and the development community through two opposite approaches : its productive potential on one hand (either for its potentialities for modern irrigated agriculture or for its endogenic adaptation to environmental variability) and, on the other hand, the risk of its disappearance. In 2010, a debate was organized in NDjamena (Chad), during a “World Forum for Sustainable Development”, regarding the diagnostic and the possible solutions for Lake Chad : was there an emergency to save the Lake or did this emblematic water body “only” needed adequate public development policies suited to its changing environment ? An expert group was set up after the forum on behalf the LCBC (Lake Chad Commission Basin) to gather the available scientific knowledge on the Lake and to help improve the decision making process thanks to verified and shared information. Geographers were numerous among the pluridisciplinary and international (French and riparian countries) members of the group. Its results addressed the up-to-date situation of the hydrology, demography, rural economy, the new issues (oil exploitation) and the inter-basin water transfer project from the Oubangui to Lake Chad. The study raised opposite reactions. While the technical staff of LCBC and other national institutions considered the data provided as very useful, it was not easy for the politicians to accept a diagnostic much more optimistic than the one they usually put forward. Their representation of Lake Chad is strongly influenced by the dependency of regional institutions and African States on international funding. That’s why the belief on an environmental crisis is so important, whether or not it is substantiated by the available scientific data.

Keywords: Lac Tchad, aide au développement, géographie, expertise.

Introduction

Le monde du développement (Rist, 2007) est une sphère articulante, sous des configurations variées, États des Suds récipiendaires de l’aide et promoteurs sous influence des politiques publiques, coopération internationale, qui oriente les politiques par ses financements et les normes qui les accompagnent, et d’autres acteurs (bureaux d’études, consultants, experts, ONG, etc.)... auxquels se joignent parfois des chercheurs. Nous souhaitons aborder ici le lac Tchad comme exemple des liens difficiles entre connaissance scientifique, projets nationaux de développement et financement international de l’aide.

Ce lac endoréique appartient aux zones humides d’origine allochtone¹ de la zone sahélienne semi-aride. Il est situé loin des littoraux maritimes, ce qui l’a rendu longtemps inaccessible aux géographes arabes et voyageurs européens (Krings, 2004 ; Bouquet, 2012). Singularité naturelle, mystère et riche biodiversité ont tôt créé un

mythe du lac Tchad : ce nom résonne aujourd’hui dans le monde comme un géosymbole africain. Au XX^e siècle, la diversité des enjeux (hydrologiques, agricoles, migratoires, environnementaux, géopolitiques) qui s’y rencontrent et l’articulation étroite des dimensions environnementales avec les faits humains et politiques en ont fait un objet d’étude intéressant pour les géographes. De même, le potentiel agronomique de ses eaux et des ressources associées, en plein Sahel, en a fait un espace de projet. *Last but not least*, le lac Tchad est situé sur une charnière géopolitique : il est partagé entre quatre États qui appartiennent à de nombreuses organisations régionales différentes (Magrin, 2014a).

Pour l’étude comme pour le développement, le morcellement politique et les troubles qui ont affecté les différents États riverains ont laissé le lac Tchad loin derrière les laboratoires de la géographie et du développement rural que furent la vallée et le delta intérieur du Niger (Bélimé, 1934 ; Gallais, 1989 ; Bonneval *et al.*, 2002) ou le delta

et la vallée du fleuve Sénégal (Crousse *et al.*, 1991; Seck *et al.*, 2009).

Depuis les années 1990, on assiste à un double mouvement : d'une part, la réactivation de la peur, ancienne, de la disparition du Lac, conséquence des sécheresses des décennies 1970-1980, des effets redoutés du changement climatique et de ceux de la hausse de la population. Cette peur conduit à la formulation fréquente d'un diagnostic très pessimiste sur la situation du Lac, non sans imprécision. Elle fonde un grand projet : sauver le lac Tchad par un transfert d'eau depuis le bassin de l'Oubangui (Magrin, Lemoalle, 2015). D'autre part, chercheurs et développeurs redécouvrent les potentiels productifs du lac Tchad (pêche, agriculture, élevage), précieux dans un environnement aride incertain. Le lac Tchad fait à nouveau figure d'espace de projet, dans le contexte d'une résurgence des ambitions développementalistes des États (Magrin, 2013). La coopération au développement est influencée tantôt par l'une, tantôt par l'autre de ces visions ; la tension entre elles limite jusqu'à présent toute grande action.

C'est dans ce contexte que le lac Tchad s'est imposé à nous, au fil des hasards d'une formation de géographe du développement en Afrique et d'une première partie de carrière comme chercheur au Cirad. Nous avons abordé le lac Tchad par des études de géographie rurale à grande échelle menées dans le cadre de nos premières recherches (Magrin, 1996) puis via d'autres travaux individuels ou collectifs auxquels nous avons participé (Mbagogo, 2009 ; Magrin *et al.*, 2010 ; Mugelé, 2012). Puis nous avons changé d'échelle pour mettre en perspective le contraste entre la vision du lac Tchad des chercheurs en géographie et sciences sociales (Sarch et Birkett, 2000 ; Krings et Platte, 2004), sensibles avant tout au potentiel d'innovation des sociétés dans cet environnement changeant et cosmopolite, et l'image plus pessimiste présentée par les institutions comme la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), les gouvernements ou les médias (Magrin, 2007) ; pour finalement aboutir à une analyse proche de la *Political ecology* (Magrin, 2015, à paraître), qui cherche à saisir les jeux de pouvoir derrière les discours et les politiques sur l'environnement. Nous voulons ici illustrer la manière dont la géographie peut être mobilisée dans un processus d'expertise appuyé par des organisations de la coopération au développement, et en même temps rendre compte des difficultés rencontrées pour modifier les représentations des acteurs et influencer leurs décisions.

Le lac Tchad entre géographie, développement et coopération

Au XX^e siècle, l'intérêt pour le lac Tchad oscille entre intérêt pour son potentiel et inquiétude de sa possible disparition.

Le lac chez les géographes : entre disparition et modèle d'adaptabilité

Dans les travaux des géographes sur le lac Tchad, on trouve, dans des proportions variables, un intérêt pour la variabilité de l'environnement et des paysages ; la richesse et la diversité des formes d'adaptation humaines ; l'inquiétude sur la disparition du Lac.

Après les géographes arabes médiévaux et les explorateurs allemands du XIX^e siècle, le lac a été étudié précisément pour la première fois au début du XX^e siècle par le colonel français Tilho. La nature de ses observations – cartographiques, environnementales, démographiques et économiques – relevait, implicitement, d'une géographie coloniale au service de l'inventaire des ressources des territoires conquis. Le potentiel et la peur de la disparition cohabitent chez Tilho. Dans un article des *Annales de géographie* (Tilho, 1928), il s'interroge sur la possible disparition du lac Tchad et décrit trois états du Lac, qui seront ceux observés au XX^e siècle (Lemoalle, 2015) : Grand Tchad, Moyen Tchad et Petit Tchad. Cette éventualité intéressera plusieurs géographes physiciens dans les décennies suivantes, notamment Dresch (1947) et Cabot (1967), qui craignent également une capture du Logone par la Bénoué, à partir de l'observation d'un détournement d'une partie du cours du Logone lors des fortes crues. Car le Logone est le principal affluent du Chari, ces deux tributaires fournissant près de 90% des apports totaux au Lac. Dans un article récent, Bouquet (2012) voyait dans la disparition de ces interrogations le symptôme de la crise de la géographie physique. À la fin de la décennie 1980, les *Annales de géographie* revenaient sur l'éventualité d'une disparition du lac Tchad du fait de la réduction de la pluviométrie régionale, des crues et donc de la superficie du Lac, tout en concluant prudemment, malgré le contexte de l'époque, que rien ne permettait de prédire la disparition du Lac à court terme (Pouyaud, Colombani, 1989).

Entretemps, Bouquet avait été l'auteur d'un ouvrage de référence dressant une riche fresque de la diversité humaine de cet espace, de la fine adaptation des sociétés à l'environnement fluctuant du



Lac, ainsi que des efforts du développement entrepris depuis les années 1950, aux résultats contrastés (Bouquet, 1990). D'autres géographes² se sont intéressés par la suite au Lac, insistant tantôt sur les difficultés des aménagements réalisés dans le bassin et autour du lac (Magrin, 2009 ; Bertoncin et Pase, 2012) ; tantôt sur l'efficacité des systèmes de production agricoles endogènes fondés sur la décrue (Réounodji, 1995 ; Magrin, 1996 ; Magrin *et al.*, 2010; Abdourahamani, 2011).

Un intérêt à éclipses pour le potentiel du Lac

Le monde du développement, étroitement connecté à celui de la coopération internationale à partir de 1960, a prêté une attention fluctuante au lac Tchad.

Après avoir été un des objectifs des explorations du XIX^e, la course au lac a constitué un des épisodes de la rivalité entre puissances coloniales (Allemagne, Angleterre, France). Le potentiel alimentaire du Lac a bien été perçu dans les premières années de l'occupation (Mercier, 1989 ; Chapelle, 1987), mais les colonisateurs se sont vite rendu compte qu'il fallait trop d'efforts pour opérer des prélèvements fiscaux dans un espace transfrontalier aux populations peu nombreuses et mobiles, et que le Lac ne présentait finalement guère d'intérêt stratégique. L'effort de " mise en valeur " colonial s'est concentré sur les régions plus méridionales et moins périphériques des quatre territoires riverains. Ce n'est que dans les années 1950 que l'administration coloniale, au Tchad, s'intéressa au Lac, avec de premières opérations polders limitées, visant à isoler des bras du lac pour valoriser les riches terres de décrue par la production de blé (Bouquet, 1990). Après 1960, le Tchad, mais aussi le Nigeria pétrolier, firent du Lac un espace de projet. Le premier poursuivit l'aménagement des polders dans la région de Bol. Le second développa de grands périmètres irrigués qui furent pris à contre-courant par le recul des eaux du Lac sous l'effet de la sécheresse : les polders de Baga et du South Chad Irrigation Project engloutirent des investissements importants et ne fonctionnèrent quasiment pas (Bertoncin, Pase, 2012). Au Tchad, la Société de développement du lac (Sodélac), malgré la sécheresse, la guerre civile et l'ajustement structurel, parvint à se perpétuer et à mobiliser régulièrement des financements variés (France, Allemagne, Banque mondiale, FAO, Banque africaine de développement (BAD)) au nom de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sahel – le lac Tchad appa-

raissant comme un pôle de production de nourriture au sein d'un arrière-pays structurellement déficitaire. Dans les années 1990, le programme d'Appui au développement de l'économie rurale (Ader) du VII^e Fonds européen de développement (FED) fit des rives sud du Lac un des pôles principaux de ses interventions, à travers la réalisation d'une route goudronnée (1994) et de pistes de production, ainsi que des appuis divers à l'Office national du développement rural (Magrin, 1996).

La CBLT et la coopération internationale : une histoire difficile

L'histoire de la CBLT fut tourmentée, à l'image de celle de ses États membres (Magrin, 2014b). Créée en 1964 pour gérer les ressources en eau partagées du bassin tchadien, elle a peiné à se positionner (hésitant entre des missions larges de développement et une focalisation sur l'eau et l'environnement) et connu bien des problèmes financiers. Depuis la crise multiforme des années 1980 (sécheresses, guerre civile au Tchad, ajustement structurel), elle a bénéficié de soutiens significatifs de différents bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la BAD, l'Union européenne, la France, l'Allemagne et la FAO. Ces bailleurs ont périodiquement incité à une réorganisation de l'institution, poussé à l'élaboration de diagnostic et de plans d'action à différents horizons (CBLT, 2008a et 2008b). Jusqu'à récemment, la CBLT n'a pas réussi à surmonter ces handicaps et à s'imposer comme une institution efficace et crédible (LaRoche, 2008).

Les liens de la coopération internationale avec la CBLT ont les ambiguïtés habituelles de l'aide : la CBLT vit autant au rythme des études et projets financés par les partenaires qu'à celui des sommets de chefs d'État censés fixer les priorités de son action. La diversité de ces partenaires – le site de la CBLT en présente une bonne vingtaine –, et surtout leur coordination insuffisante, malgré des efforts durant les dernières années, est une faiblesse. Au cours de la période récente se dessinait un clivage entre des bailleurs soucieux de renforcer les capacités institutionnelles de la CBLT, et notamment sa capacité à produire de l'information utile à la décision dans son champ de compétence (Union européenne, Allemagne, France), et des bailleurs souhaitant mettre en œuvre des projets plus lourds sur le terrain, comme la BAD ou la Banque islamique de développement (BID). Plus tangibles ou risqués, selon le point de vue.



“ Sauver le lac Tchad ” ?

En octobre 2010, N'Djaména abrite un Forum mondial du développement durable (FMDD)⁴. Il regroupe 5 chefs d'État⁵, de nombreux chercheurs, des représentants de la coopération, de la société civile et des médias. Les points de vue exprimés opposent les chercheurs, qui considèrent la situation actuelle du lac Tchad comme relativement stable, déjà connue par le passé, et surtout plutôt favorable du point de vue des services écosystémiques, et celle des institutions (CBLT, FAO) et des gouvernements, qui perçoivent une situation critique du Lac nécessitant une mobilisation internationale urgente.

Une “ expertise collégiale ” consacrée au lac Tchad

Au lendemain du Forum, la CBLT commande à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) une Expertise collégiale⁶. Il s'agit de rassembler les connaissances scientifiques existantes sur le lac Tchad potentiellement utiles à l'action. L'enjeu est notamment de clarifier les points sur lesquels les positions les plus contradictoires sont observées. Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) finance cette initiative au sein d'un projet plus large d'appui à la CBLT. La mise en œuvre revient au bureau de N'Djaména de l'Agence française de développement (AFD).

Après un atelier de travail avec la CBLT au cours duquel les questions à résoudre sont définies, un collège de 14 membres est constitué, recherchant des équilibres multiples (entre chercheurs du Nord et du Sud, pays, champs disciplinaires, institutions...). Les hydrologues et hydrogéologues d'une part (5) et les géographes d'autre part (6) y sont surreprésentés – la présidence et la vice-présidence du collège étant assurées par un hydro-écologue et un géographe (l'auteur de ce texte). Inutile de commenter l'intérêt de l'hydrologie pour traiter du lac Tchad. En revanche, le nombre des géographes (2 Français, 2 Tchadiens, 1 Nigérien, 1 Nigérian) est révélateur des atouts de la discipline face à un objet présentant une forte dimension systémique. Ces géographes couvrent des spécialités variées (démographie, géographie urbaine, agraire, politique, pastoralisme). Le collège a travaillé en ateliers à affiner le diagnostic, une vision prospective, des propositions. Des informations utiles ont été collectées grâce à un réseau d'étudiants déployé dans les quatre pays, où les géographes étaient à nouveau bien représentés. Après

la production d'un rapport provisoire, les résultats ont été discutés à N'Djaména fin février 2014, d'abord devant la CBLT, puis devant le groupe développement rural des bailleurs de fonds du Tchad, enfin à Paris, devant des représentants du FFEM et de l'AFD, en juin 2014. L'expertise collégiale a été publiée en septembre 2014 : elle comporte une synthèse de 60 pages en français et en anglais, contenant les messages essentiels pour les décideurs, ainsi que les contributions intégrales des membres du collège (20 chapitres sous format électronique) (Lemoalle, Magrin, 2014).

Cinq messages pour mieux comprendre le lac Tchad

Les principaux résultats de cette expertise concernent cinq thèmes : (i) la situation et l'avenir hydrologique du Lac ; (ii) la démographie ; (iii) la situation économique ; (iv) de nouveaux enjeux ; (v) le transfert des eaux de l'Oubangui.

Le lac Tchad, dont la superficie est naturellement très variable (du temps très long à l'année), est stable depuis 1973 dans un état de Petit Tchad déjà connu autrefois. Il fluctue beaucoup car il est peu profond, soumis à une intense évaporation et alimenté par le système Chari Logone, deux tributaires au régime irrégulier (Lemoalle *et al.*, 2012). Nous avons insisté sur une des causes des différences d'évaluation de la superficie du Lac : tout dépend de ce qu'on considère comme étant un Lac. Le Grand et le Moyen Tchad des décennies 1950-1960 étaient constitués d'un seul plan d'eaux libres. Depuis les années 1970, le lac est constitué de deux bassins (cuvette sud et cuvette nord), séparés par un haut fond, la Grande Barrière, cernés de vastes marécages. Si on ne considère que les eaux libres telles qu'elles apparaissent sur les images satellites sans tenir compte des marécages, la perception change. Or ces marécages contiennent de l'eau, des poissons et des oiseaux ; ils font indubitablement partie du lac. En outre, les situations de Petit Tchad sec, c'est-à-dire sans alimentation de la cuvette Nord, n'ont été observées que de 1973 à 1991, mais plus ensuite, ce qui reflète une certaine reprise de la pluviométrie régionale. Concernant les effets du changement climatique, l'amont du bassin du lac Tchad, dont dépend le niveau du Lac, fait partie des espaces pour lesquels les modèles climatiques globaux montrent des images divergentes. On ne peut pas encore scientifiquement prédire les conséquences du réchauffement climatique sur le lac Tchad (Sylvestre, 2014).



Deuxième source de confusion, la démographie. Les discours institutionnels dominants indiquent que le lac Tchad fait vivre, directement ou indirectement, 30 millions de personnes, qui sont donc menacées par sa disparition, sans que jamais la source, le mode de calcul ni la signification de cette évaluation ne soient questionnés. Or elle correspond à une extrapolation faite en 1990 pour l'an 2000 de la population de l'ensemble du bassin tchadien (Kindler *et al.*, 1990). Partant des recensements nationaux, nous avons distingué le Lac et son arrière-pays immédiat comme un espace vivant directement des ressources du Lac – parce que leurs habitants y vivent, cultivent, pêchent ou mènent leurs troupeaux durant la plus grande partie de l'année. Cette entité, qui s'étend des îles à 30 km environ des rives actuelles, compte 2 millions d'habitants en 2013. Si l'on considère un arrière-pays plus étendu, aire de polarisation commerciale et migratoire dominante intégrant Maiduguri et N'Djaména (1 million d'habitants chacune), on atteint 13 millions d'habitants. L'ensemble du bassin du lac Tchad compterait 47 millions d'habitants en 2013, la grande majorité n'ayant aucun rapport avec lui.

Troisième enjeu, la situation économique et sociale du Lac. Au sein du Sahel, le lac Tchad apparaît comme un espace relativement prospère, une quasi-oasis. Le passage au Petit Tchad a élargi les surfaces de marnage couvertes et découvertes par la crue, pendant que les sécheresses sahéliennes chassaient de nombreux ruraux pauvres de leurs terroirs de l'arrière-pays : les populations très cosmopolites qui vivent au lac Tchad ont développé de manière le plus souvent endogène des systèmes agricoles fondés sur la multifonctionnalité de l'espace (le même espace sert alternativement à la pêche, à l'agriculture et à l'élevage), la multi-activité (pêche, agriculture, élevage) et la mobilité, selon des modalités qui varient selon les conditions environnementales, l'origine culturelle, le capital social et foncier des habitants (Raimond *et al.*, 2014). Parce que les zones de marnage sont plus vastes, le Petit Tchad des décennies 1990-2000 est plus productif que le Moyen Tchad des décennies 1950-1960.

De nouveaux enjeux émergent aussi pour la CBLT : la sécurité, la participation à l'échelle du bassin, l'exploitation pétrolière. Celle-ci pose des défis qui sont restés jusqu'à présent hors du champ d'action et d'analyse de cette institution. L'activité pétrolière se rapproche pourtant du lac Tchad, et la coopération régionale aussi bien que le renforcement de la régulation environnementale sont des urgences, d'autant que le lac Tchad,

en position endoréique, est un réceptacle potentiel de toutes les pollutions du bassin.

Enfin, la question du transfert interbassins cristallise tous les enjeux. Ce grand projet a été décliné de 1989 à 2011 sous différents avatars. La première version voit grand : Transaqua (Bonifica, 1991) veut transférer 100 km³ annuels du Congo au lac Tchad, ce qui rétablirait un Grand Tchad et permettrait une navigation permanente entre bassin du Congo, lac Tchad et Bénoué, jusqu'à l'Atlantique. La dernière version a un autre statut que cette utopie initiale. C'est une étude de faisabilité achevée fin 2011 par un bureau d'études pour la CBLT (Cima international, 2011), sur financement propre⁷. Elle recommande la construction de deux barrages sur le bassin de l'Oubangui : l'un à Palambo pour la production d'hydroélectricité et la rentabilisation de l'investissement ; l'autre à Bria pour un transfert de 3,4 km³ annuels, qui sécuriserait l'alimentation en eau de la cuvette nord du Lac dans certaines conditions climatiques, mais ne permettrait ni la navigation ni le rétablissement d'un Moyen Tchad. Le montant de l'investissement est estimé à 6,7 milliards de dollars, ce qui est élevé⁸. La confusion qui règne autour du transfert tient largement à ce que les discours en sa faveur s'appuient sur les effets attendus de versions antérieures du projet, abandonnées depuis longtemps.

Du diagnostic scientifique à l'appropriation technico-politique : pas si simple !

Le diagnostic et les recommandations proposés par l'expertise collégiale sur le lac Tchad ont suscité des réactions variées ; s'il est trop tôt pour évaluer leurs effets à long terme, on peut considérer qu'ils reflètent la complexité du jeu des acteurs et la difficulté d'accompagner scientifiquement les processus de décision. La capacité des connaissances scientifiques à influencer le comportement des acteurs est un enjeu central. Connaissances imparfaites ou inadéquates d'un côté, non utilisation de diagnostics pertinents de l'autre, jalonnent l'histoire contrariée du développement en Afrique.

Les principales recommandations stratégiques adressées à la CBLT et aux États membres sont les suivantes : d'abord, changer de discours sur le lac Tchad. Partant du diagnostic de la situation relativement favorable du Lac, mais aussi du constat de l'inefficacité du discours de crise à mobiliser des financements internationaux, le collège invite à insister sur l'important potentiel offert par

le lac Tchad pour répondre au défi régional de l'alimentation et de l'emploi (la population du bassin va doubler en 25 ans, de 47 à 100 millions d'habitants...), et donc à présenter le Lac comme un laboratoire de nouvelles politiques de développement rural inclusives (Losch *et al.*, 2013). Ensuite, il recommande d'inscrire la réflexion sur le transfert des eaux de l'Oubangui dans la perspective plus large – à laquelle pourrait correspondre l'outil de l'Évaluation environnementale stratégique – de la satisfaction des besoins actuels et futurs en eau et en énergie à l'échelle du bassin : le transfert à partir de l'Oubangui est une option pour répondre à l'augmentation de la consommation en eau sur le bassin amont et ainsi sécuriser l'alimentation en eau du lac Tchad, notamment de la cuvette nord ; mais d'autres options de mobilisation de l'eau sont à étudier attentivement, à travers des processus participatifs permettant de prendre en compte la diversité des intérêts (amont / aval ; urbain / rural ; cuvette sud / cuvette nord du Lac) et des scénarios. L'enjeu vise à éviter les effets d'optique inhérents aux grands projets hydrauliques, dont les montants élevés et la dimension symbolique ont tendance à garantir des coalitions de partisans au sein du monde du développement, car ils font l'intérêt des gouvernements, des grands bailleurs de fonds et de nombreux acteurs privés (bureaux d'études, entreprises) (Sautter, 1987).

Les propositions du collège ont été bien reçues par les techniciens ; elles sont plus difficiles à intégrer pour les acteurs de la sphère politique. Pour les premiers, le diagnostic fournit des connaissances destinées à faire référence et à renouveler la communication sur le Lac, au moins sur le plan factuel. Ils disent y trouver les éléments d'un argumentaire pour des propositions nouvelles. Aux yeux des seconds, changer de discours sur le Lac implique un changement radical. Celui-ci est difficile à assumer pour des acteurs qui, depuis 20 ans, martèlent la thèse de la disparition du Lac et de ses conséquences catastrophiques.

En avril 2014, la CBLT a organisé à Bologne une table-ronde de bailleurs destinée à obtenir des engagements pour le financement de son Plan d'action quinquennal⁹. D'une manière symptomatique, le rapport de l'expertise collégiale présenté à N'Djaména en février n'a pas été distribué aux participants. Le document de présentation du Plan quinquennal a été préparé par un consultant mandaté par la CBLT, sans aucune interaction avec le collège d'experts... mandaté par la même organisation. Au-delà d'un

cloisonnement symptomatique, entretenu par la coopération internationale, cette dichotomie est révélatrice de la permanence de la double vision de la situation et de l'avenir du lac Tchad, entre crise et potentiel.

Conclusion

Au lac Tchad, la géographie apparaît, avec l'hydrologie, comme une discipline centrale pour alimenter le dialogue avec le monde du développement, qu'il s'agisse de la sphère politique ou de celle de la coopération internationale, notamment par sa capacité à prendre en compte les enjeux systémiques (environnementaux, sociaux, économiques, politiques). La géographie a d'ailleurs tenu ce rôle depuis le début du XX^e siècle.

Cependant, les messages transmis par les médias sur le lac Tchad aujourd'hui restent très éloignés de ceux des géographes. Ils sont ceux de la sphère politico-institutionnelle, qui obéit à ses logiques propres. Il semble que la nature de cet hydrosystème – géosymbole africain transfrontalier à forte variabilité – et les enjeux de mobilisation de financements internationaux qu'il suscite limite la possibilité d'influence des analyses scientifiques. Les idées des chercheurs circulent assez librement dans la sphère technique, où elles alimentent l'argumentaire de certains acteurs de la coopération au développement. À l'heure de l'information planétaire de masse, la science demeure une arme géopolitique comme une autre, pas forcément décisive.

Références

- Abdourahamani M., *Systèmes de cultures dans le polder de Bouloutoungour et impacts sur la sécurité alimentaire des populations (Lac Tchad, Est Niger)*, mémoire de DEA de géographie, Université Abdou Moumouni, Niamey, 2011.
- Bélimé E., *Note sur les études générales à entreprendre en vue de l'aménagement des vallées du Sénégal et du Niger inférieur*, Ségou, Office du Niger, 1934, rapport multig.
- Bertoncin M., Pase A., *Autour du lac Tchad. Enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Bonifica S.A. - Bonifica Italstat Gruppo IRI, *Transaqua : une idée pour le Sahel*, Rome, 1991.
- Bonneval P., Kuper M., Tonneau J.P. (dir.), *L'Office du Niger, grenier à riz du Mali. Succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement*, Montpellier, Paris, Cirad, Karthala, 2002.
- Bouquet C., *Insulaires et riverains du lac Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2 tomes, 1990.
- Bouquet C., *Le spectre de la géographie physique plane sur le lac Tchad*, in «Dynamiques environnementales», 2012, 29, pp. 17-26.



- Cabot J., *Les lits du Logone*, Paris, Sedes, 1967.
- CBLT, *Analyse diagnostique transfrontalière du bassin du lac Tchad*, Ndjaména, programme CBLT-FEM relatif à l'inversion de la tendance à la dégradation des ressources en terres et en eau, juin, 2008a.
- CBLT, *Programme d'action stratégique pour le bassin du lac Tchad*, Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans l'écosystème du bassin du lac Tchad, version du PAS adoptée le 11 juin 2008, projet GEF, BM UNDP, UNOPS, 2008b.
- Chapelle J., *Souvenirs du Sahel*, Paris, L'Harmattan, Mémoires africaines, 1987.
- Cima International - CBLT, *Etude de faisabilité du projet de transfert d'eau de l'Oubangui au lac Tchad*, Document-synthèse: principaux résultats de l'étude de faisabilité, Laval, N'Djaména, novembre, 2011.
- Comité des Partenaires Techniques et Financiers du Tchad (CPTFT), *Interventions en cours dans le bassin du lac Tchad*, N'Djaména, AFD, ambassade des Etats-Unis, BAD, FAO, GIZ-BGR, Union européenne, septembre, 2012.
- Crousse B., Mathieu P., Seck S.M., *La vallée du fleuve Sénégal. Évaluation et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Paris, Karthala, 1991.
- Dresch J., *A propos de la capture du Logone par la Bénoué*, in «BAGF», 1947, 188-189, pp. 100-105.
- Gallais J., *Hommes du Sahel. Espaces-temps et pouvoirs. Le Delta intérieur du Niger (1960-1980)*, Paris, Flammarion, 1984.
- Kiari Fougou H., *Conséquences de la variabilité du niveau du lac sur les activités des pêcheurs de la rive nigérienne du lac Tchad*, mémoire de DEA de Géographie, Université Abdou Moumouni, Niamey, 2009.
- Kiari Fougou H., *Impacts des variations du lac Tchad sur les activités socio-économiques des pêcheurs de la partie nigérienne*, thèse de doctorat, département de géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey, 2014.
- Kindler J., Warshall P., Arnould E.J., Hutchinson C.F., Varady R., *Le bassin conventionnel du lac Tchad : une étude diagnostique de la dégradation de l'environnement*, N'Djaména, CBLT, PNUE, PNUD, 1990.
- Krings M., Platte E. (eds.), *Living with the Lake*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, "Studien zur Kulturkunde", 121, 2004.
- Laroche D.A., *Évaluation institutionnelle de la Commission du Bassin du lac Tchad* (CBLT), rapport final, 11 juin, CBLT, 2008.
- Lemoalle J., *Les différents états du lac Tchad : un perpétuel changement*, in Magrin G., Lemoalle J., Pourtier R. (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Paris, Passages, République du Tchad, AFD, CBLT, IRD, 2015 (à paraître).
- Lemoalle J., Bader J.C., Leblanc M., Sedick A., *Recent changes in Lake Chad : Observations, simulations and management options (1973-2011)*, in "Global and Planetary Change", 2012, 80-81, pp. 247-254.
- Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, CBLT, Marseille, IRD-Editions, coll. Expertise collégiale, bilingue français-anglais, 2014.
- Luxereau A., Genthon P., Ambouta Karimou J.M., *Fluctuations in the size of Lake Chad: consequences on the livelihoods of the riverain peoples in eastern Niger*, in "Regional Environmental Change", 2011.
- Magrin G., *Crise climatique et mutations de l'agriculture : l'émergence d'un grenier céréalière entre Tchad et Chari*, in «Annales de géographie», 1996, 592, pp. 620-644.
- Magrin G., *Le lac Tchad n'est pas la mer d'Aral*, in «Mouvements», 2007, <http://www.mouvements.info/spip.php?article201>.
- Magrin G., *De longs fleuves tranquilles ? Les mutations des plaines refuges du bassin tchadien*, in Raison J.P., Magrin G. (dir.), *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*, Paris, Karthala, 2009, pp. 125-172.
- Magrin G., *Voyage en Afrique rentière. Une lecture géographique des trajectoires du développement*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.
- Magrin G., *Autour du lac Tchad : l'intégration régionale dans tous ses états*, in Gana A., Richard Y. (dir.), *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, IRMC-Karthala, 2014a, pp. 233-252.
- Magrin G., *Les défis pour le lac Tchad de la gouvernance des ressources en eau à l'échelle du bassin*, in Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, N'Djaména, CBLT, Marseille, IRD-Editions, coll. Expertise collégiale, 2014b, pp. 502-538 (clé USB).
- Magrin G., Lemoalle J., *Les projets de transfert d'eau vers le lac Tchad : des utopies initiales aux défis contemporains*, in Magrin G., Pourtier R., Lemoalle J. (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Paris, Passages, République du Tchad, AFD, IRD, 2015.
- Magrin G., Réounodji F., Ngaresses G., Mbagogo A., Assouyouiti M., *Le lac Tchad et N'Djaména : une relation porteuse de développement ?*, communication au colloque PRASAC-AR-DESAC *Savanes africaines en développement. Innover pour durer*, Garoua (20-24 avril 2009). Actes publiés sur CD Rom, 2010: <http://hal.cirad.fr/cirad-00471340/fr/>.
- Mbagogo A., *Relations ville-campagne : dynamique d'approvisionnement de N'Djaména en vivriers et gestion foncière sur les rives méridionales du lac Tchad*, mémoire de DEA, université Gaston Berger Saint Louis (Sénégal), 2009.
- Mercier L., *Léon la France*, Arles, Actes Sud, 1989 (coll. Archives privées).
- Mugele R., *Bol et ses polders : les dynamiques agricoles sur la rive nord du lac Tchad*, mémoire de M1, département de géographie, université Paris1 Panthéon-Sorbonne, 2012.
- Pouyaud B., Colombani J., *Les variations extrêmes du lac Tchad : l'assèchement est-il possible ?*, in «Annales de géographie», 1989, 545, pp. 1-23.
- Raimond C., Range C., Guerin H., *La multi-activité et la multi-fonctionnalité, principes d'un fonctionnement durable pour le Lac ?*, in Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, N'Djaména, CBLT, Marseille, IRD-Editions, coll. Expertise collégiale, 2014, pp. 423-474 (clé USB).
- Range C., *L'exploitation et la gestion des ressources au lac Tchad (Cameroun). Intégrer la variabilité, la multifonctionnalité et la mobilité*, doctorat Agroparistech, Ecole doctorale ABIES, Paris, 2015.
- Reounodji F., *Conséquences de la sécheresse sur les activités humaines : les exemples de Karal et de Guitté au sud du lac Tchad*, in «Revue scientifique du Tchad», 1995, IV, 1, pp. 59-69.
- Rist G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po., 2007 [1^{ère} éd. 1996].
- Sautter G., *Libres réflexions sur les aménagements ayant pour objet la maîtrise de l'eau par ou pour les agriculteurs*, in *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies. De la brousse à la ville. De l'Afrique au monde*, Paris, Arguments, 1993, t. 2, pp. 517-533 [1^{ère} éd. 1987].
- Sarch M.T., Birkett C., 2000. *Fishing and Farming at Lake Chad. Responses to Lake-Level Fluctuations*, in "The Geographical Journal", 2000, 166 (2), pp. 156-172.
- Silvestre F., *Variabilité paléohydrologique et changements climatiques*, in Lemoalle J., Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad: situation actuelle et futurs possibles*, N'Djaména, CBLT, Marseille, IRD-Editions, coll. Expertise collégiale, 2014, pp. 79-92 (clé USB).
- Tilho J., *Variations et disparition possible du lac Tchad*, in «Annales de géographie», 1928, 37, pp. 238-260.



Notes

¹ Il est alimenté par des cours d'eau venant de zones climatiques plus humides.

² Voir aussi la thèse d'agronomie de Rangé 2015 (à paraître).

³ Par exemple une publication recensant l'ensemble des programmes en cours en appui à la CBLT mis en œuvre à partir du Tchad (CPTFT, 2012).

⁴ Nom de rencontres organisées par un *think tank* français, Passages-Adapes, dirigé par Emile H. Malet. Passages organise diverses manifestations et publications sur des sujets planétaires variés où dominent l'environnement, l'énergie, le développement durable, le dialogue entre aires culturelles et religions.

⁵ Idriss Déby du Tchad, Johnathan Goodluck du Nigeria, Mou-

hamar Kadhafi de la Libye, Abdoulaye Wade du Sénégal et François Bozizé de RCA.

⁶ Comme d'autres formes de panels scientifiques indépendants, il s'agit de réunir, sur des sujets sensibles, des scientifiques susceptibles de produire une information légitime pour faciliter la décision.

⁷ Ce qui montre à la fois l'engagement des Etats de la CBLT – notamment le Nigeria, principal financeur – dans ce projet, et la réserve des principaux bailleurs de fonds habituels de la CBLT, qui n'ont pas contribué.

⁸ En 2010, l'ensemble de l'aide publique au développement que reçoit le Tchad, tous bailleurs et secteurs confondus, est d'environ 150 millions de dollars.

⁹ Voir le rapport de la table ronde sur le site de la CBLT : <http://www.cbtl.org/fr/rapport-des-travaux-de-la-table-ronde-de-la-cbtl> (consulté le 16 juillet 2014).

